



Public concerné

Tous les travailleurs, avant qu'ils n'exercent une activité impliquant un contact avec des agents biologiques.

Renseignements Pratiques

Durée : 7 heures (1 journée)

Stagiaires : de 1 à 10 stagiaires

Certificat : Attestation de fin de formation

Matériel : Salle de formation, chaises et mur permettant la vidéo projection. Accès aux équipements et zones de travail.

Moyens pédagogiques

Apports théoriques, échanges, partage d'expériences, démonstrations par le formateur, exercices d'apprentissage en groupe, mises en situation de cas liés aux risques propres à l'entreprise.

Matériel Pédagogique : Fiche INRS, EPI...

Intervenant : Formateur expérimenté en prévention des risques biologiques.

Moyens de l'évaluation : Application des principes de sécurité liés au risques biologiques.

Validation de la formation : délivrance d'une Attestation de fin de formation.

Planification

Intra-Entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux, prévoir une salle dégagée pour les exercices pratiques et l'accès aux zones d'activité.

Documentation Gestes et Postures

Chaque stagiaire reçoit :
1 aide mémoire Risques Biologiques.

Actualisation

La formation est répétée régulièrement et adaptée à l'évolution des risques ainsi que lors de la modification significative des procédés de travail.

Règlementation risques Biologiques

R. 4425-6 : L'employeur organise une formation à la sécurité portant sur :

- 1° Les risques pour la santé et les prescriptions en matière d'hygiène ;
- 2° Les précautions à prendre pour éviter l'exposition ;
- 3° Le port et l'utilisation des équipements et des vêtements de protection individuelle ;
- 4° Les modalités de tri, de collecte, de stockage, de transport et d'élimination des déchets ;
- 5° Les mesures à prendre pour prévenir ou pallier les incidents;
- 6° La procédure à suivre en cas d'accident.

Art. : R. 4425-7, L. 4141-1, R. 4141-2 et R. 4141-3-1 du Code du travail

Objectifs

- ✓ Repérer les sources de contamination possibles.
- ✓ Évaluer les risques d'exposition.
- ✓ Évaluer les risques biologiques
- ✓ Connaître les risques biologiques
- ✓ Prévenir les risques biologiques

Progression Pédagogique

PRESENTATION : 45 min

- Du formateur et des objectifs du stage
- Des attentes des stagiaires
- Éléments statistiques relatifs aux AT/MP liés au risque biologique

1° Les risques pour la santé et les prescriptions en matière d'hygiène : 90min

- Réglementation et définition sur les agents biologiques
- Notions de danger et de risques biologiques
- Classification des agents biologiques
- Evaluation du risque biologique et le Document Unique
- Les conditions d'exposition aux agents biologiques

2° Les précautions pour éviter l'exposition aux agents biologiques : 60min

- Les principes généraux de prévention
- Mesures générales de prévention du risque biologique
- Le Plan de Prévention des Risques (PPR)

3° Le port et l'utilisation des E.P.I contre les agents biologiques : 60min

- Les gants, combinaisons, écrans, ...
- Les masques et appareils respiratoires
- Les autres EPI

4° Les modalités de tri, de collecte, de stockage, de transport et d'élimination des déchets d'ordre biologique : 30min

- Tri, collecte, stockage et étiquetage
- Le transport de matériel biologique
- Elimination des déchets

5° Les mesures à prendre pour prévenir ou pallier les incidents : 45 min

- Notion de niveau de confinement (L2, L3, A2, A3, L4, A4)
- Entretien des locaux, des équipements et des matériels
- Les postes de sécurité microbiologique
- Décontamination / désinfection / stérilisation

6° La procédure à suivre en cas d'accident biologique : 45min

- Le plan d'urgence pour la protection des travailleurs
- Le plan de continuité de l'activité

BILAN ET EVALUATION : 45 min

- Test d'évaluation final
- Synthèse et bilan de fin de stage
- Remise de la documentation aide mémoire

Nous contacter



09.88.99.99.59

contact@innoprev.com